



CONCEPT DE SÉCURITÉ - GIRON 2025, MURIST

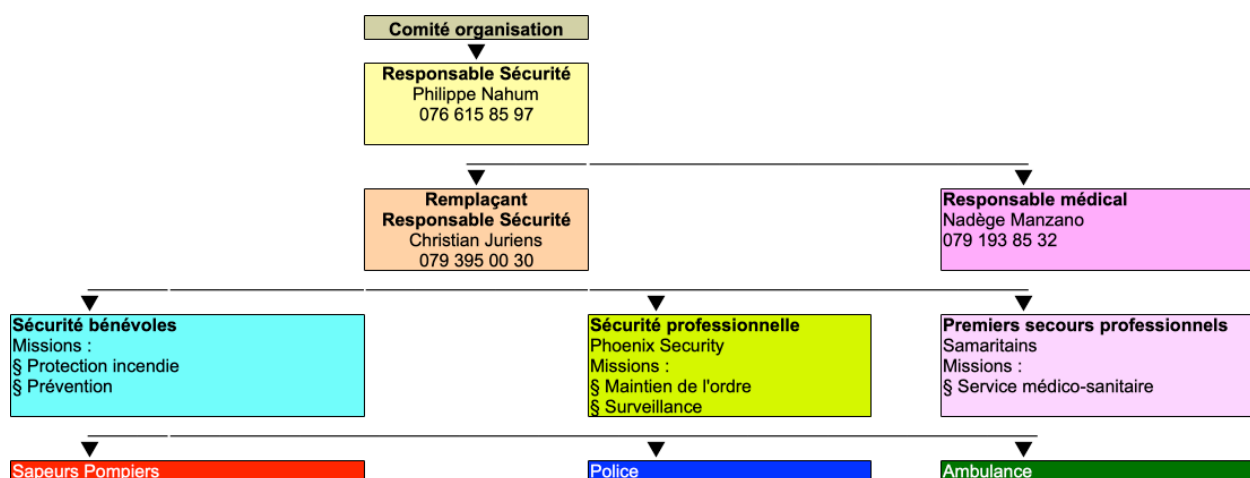
Dates : 6 au 10 août 2025

Lieu : Murist, Broye fribourgeoise – champs aménagés

Capacité prévue : env. 25'000 personnes (sur les 5 jours)

Zones : camping, parking, place de fête (enceinte fermée)

1. ORGANIGRAMME / HIÉRARCHIE DES RESPONSABILITÉS



2. ORDRE DES COMMUNICATIONS

Cas normal :

1. Personnel bénévole → Responsable sécurité
2. Responsable sécurité → Entreprise sécurité / secours / autres services
3. Escalade si besoin vers : police, pompiers, comité

Cas d'urgence :

1. Le plus proche témoin (bénévole, sécu, public) → directement radio ou tel au responsable sécurité
2. Responsable sécurité → coordination secours ou forces d'intervention
3. Comité informé seulement si incident majeur

3. MOYENS DE COMMUNICATION ET PRIORITÉ

Radio professionnelle (canal prioritaire) :

- Responsable sécurité
- Remplaçants
- Poste de sécurité central
- Agents sécurité
- Coordination médicale

Smartphone :

- Communication avec services externes (police, pompiers, hôpital)
- Moyens secondaires entre responsables

Le dispositif "Angela" est activé sur l'ensemble de la manifestation. Il permet à toute personne se sentant en insécurité (harcèlement, menace, malaise) de demander discrètement de l'aide en posant la question « Où est Angela ? » à un membre du staff (bar, bénévoles, sécurité). Une prise en charge rapide et confidentielle est alors assurée par une personne formée, dans un lieu sécurisé.

4. PROCÉDURES PAR SITUATION

En cas d'agression sexuelle :

- La victime est immédiatement isolée et prise en charge par une personne formée (Association AdO ou samaritain)
- Informer responsable sécurité → contact police immédiatement.
- Prise en charge psychologique (No 144).
- Conservation des preuves (aucune douche, vêtement gardé si possible).

En cas de malaise :

- Alerter le poste de secours médical via radio.
- Sécuriser la zone autour.
- Si la personne est consciente, reste accompagnée jusqu'à l'arrivée des secours.

En cas d'accident :

- Evaluer gravité → faire appel au secours médicaux.
- Balisage du lieu (barrage humain ou rubalise).
- Rapport circonstancié à transmettre au responsable sécurité.

En cas de bagarre / rixe :

- Agents sécurité interviennent sans mettre en danger le public.
- Alerte via radio au responsable sécurité.
- Séparation des protagonistes, sécurisation.
- Police appelée si nécessaire (arme, blessure, groupe violent).

En cas de trouble de l'ordre / tapage / dégradation :

- Intervention par agents sécurité.
- Témoin signale → responsable sécurité juge de la suite.
- Éventuelle expulsion ou mise à disposition des forces de l'ordre.

En cas d'incendie :

- Alarme immédiate → responsable sécurité → pompiers
- Utilisation d'extincteurs si feu localisé (formation préalable du staff).
- Évacuation partielle ou totale selon propagation.

En cas de disparition d'enfant :

- Signalement au poste sécurité.
- Diffusion description via radio à tous les points d'accès et staff mobile.
- Blocage temporaire des sorties si besoin.
- Communication publique calme si 15+ min sans nouvelles.

5. ÉVACUATION DE LA PLACE DE FÊTE

Déclenchement :

- Sur ordre du responsable sécurité ou pompiers/police
- Alerte sonore + messages diffusés
- Une place de rassemblement est prévue à l'extérieur de la place de fête.
Les bénévoles et les agents de sécurité orientent le public vers cette zone.
Des plans et une signalisation sont installés pour indiquer clairement les chemins à suivre.
La gestion de la foule sur la place de rassemblement est placée sous la responsabilité des autorités compétentes (police et pompiers), en coordination avec les équipes de l'organisation.

Moyens :

- Système de sonorisation scène principale (ou mégaphone en secours)
- Panneaux de signalisation aux sorties

Message standard à diffuser (ex. feu ou menace) :

« ATTENTION : par mesure de sécurité, nous vous demandons d'évacuer calmement la place de fête par les sorties indiquées. Suivez les instructions du personnel. Ne courez pas. Merci de votre coopération. »

Personnel :

- Bénévoles postés aux chemins de fuite
- Agents sécu pour gérer les mouvements
- Coordination avec secours pour priorités d'évacuation (handicapés, familles, etc.)

6. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE DISPOSITIF

- Tous les bénévoles de la commission sécurité disposent d'une formation dans un domaine pertinent : sapeur-pompier, agent de sécurité ou professionnel de la santé.
- L'Association AdO sera présente le vendredi et le samedi de la manifestation pour mener des actions de prévention et apporter un soutien complémentaire au dispositif de sécurité.
<https://www.association-ado.ch/fr>
- Les numéros d'urgence sont imprimés sur les badges et intégrés dans les checklists opérationnelles.
- Un site en ligne dédié à la régulation de la sécurité est accessible à tous ; il contient toutes les informations utiles (horaires, contacts, plans, procédures, etc.).
<https://www.amicale-pompiers-murist.ch/>
- Une zone « calme / soutien » est prévue pour l'accueil des personnes choquées ou victimes, encadrée par du personnel formé, notamment de l'Association AdO, des samaritains ou des membres de la commission sécurité.
- Un registre des incidents est tenu à jour quotidiennement.
- Une répétition d'un scénario de crise (par exemple : évacuation ou rixe) est effectuée avant l'ouverture au public.

7. ANNEXES

- ✓ Plan général de la place de fête.
- ✓ Plan de circulation avec accès urgences.
- ✓ Plans concept feu des constructions et des zones de la fête avec les chemins de fuite.
- ✓ Contacts et numéros d'urgence
- ✓ Mémo « Angela »

Philippe Nahum

Responsable sécurité

Giron de la Broye 2025 à Murist

tél. 076 615 85 97

securite@murist2025.ch

Version 03, Murist le, 16 juin 2025